



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique énergétique

Question écrite n° 40668

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc partageant les perspectives de son action ministérielle demande à M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie l'état actuel de consécration du plan « Aléas climatiques extrêmes - énergie » présenté le 28 novembre 2003, tendant à prévenir les variations climatiques. (La Lettre du Gouvernement, n° 154, 18 décembre 2003). Il lui demande l'état actuel des prévisions des températures fluviales que EDF devait rendre opérationnelles, pour cinq à dix jours, « d'ici à la fin du mois de mars 2004 ».

Texte de la réponse

La canicule de l'été 2003, épisode climatique hors norme, a révélé des coefficients « puissance appelée sur le réseau/température » plus importants que ceux habituellement constatés (environ 600 MW par °C au-delà de 25°C pour une puissance de pointe d'environ 52 000 MW dans la première quinzaine d'août). Un développement sensible de la production de froid et de la climatisation en France est par ailleurs probable dans les prochaines années. Dans ce contexte, RTE a diligenté des études afin d'améliorer la connaissance de l'effet de température sur la consommation et dispose depuis début 2004 d'une estimation réaliste de la sensibilité de la consommation aux températures élevées. Un modèle statistique basé sur les réalisations et la sensibilité de la consommation aux températures élevées et journalières, appuyées sur les prévisions météorologiques plus fiables et plus précises en cas de canicule annoncée, est opérationnel et à disposition des prévisionnistes court terme et des exploitants de RTE. En outre, RTE et Météo France ont signé, en juin 2004, un protocole permettant l'alerte précoce de RTE sur le risque potentiel d'événements météorologiques exceptionnels. Ces informations permettront d'anticiper d'éventuels épisodes caniculaires tels que ceux de l'été 2003.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40668

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2004, page 3929

Réponse publiée le : 10 août 2004, page 6284